



UTILISATION DES PLB EN SUISSE ET DANS LA PRINCIPAUTÉ DU LIECHTENSTEIN – PERSONAL LOCATION BEACON

Une information de l'Office fédéral de la communication OFCOM
Les abréviations utilisées figurent à la fin de ce document.

Que sont les PLB?

Les PLB sont de petits émetteurs portables qui peuvent être activés dans une situation d'urgence et émettre des signaux d'alarme. Ceux-ci sont captés par des satellites en orbite polaire et/ou géostationnaires, puis retransmis à un poste d'intervention via une station terrestre. Un PLB ne fonctionne correctement que dans un espace ouvert.

Comment se déroule une alarme?

Les signaux d'alarme sont captés par des satellites en orbite polaire et/ou géostationnaires, et retransmis par la station terrestre réceptrice au poste d'intervention responsable (RCC) via le FMCC Toulouse.

Combien de temps faut-il pour que le poste d'intervention soit alerté?

Lorsqu'un satellite a capté le signal, le poste d'intervention est informé en quelques minutes.

Quel est le degré de précision de la position dans l'alarme?

Si le PLB est équipé d'un GPS, un satellite géostationnaire peut capter l'alerte ainsi que la position du PLB et transmettre l'information au poste d'intervention. La position des PLB sans GPS est déterminée avec la méthode Doppler. La précision de la mesure augmente avec le nombre de satellites opérationnels.

Qui exploite le poste d'intervention en Suisse et pour la Principauté du Liechtenstein?

Le RCC de Zurich, exploité sous le contrôle de l'OFAC.

Quelles options un poste d'intervention a-t-il en cas d'alerte par un PLB?

Les PLB sont des appareils que leur porteur a l'obligation d'enregistrer. La banque de données accessible au niveau international permet aux organisations de sauvetage d'avoir accès aux données enregistrées 24h sur 24, 365 jours par année. Le poste d'intervention ne peut pas établir de communication par un PLB, sauf si celui-ci dispose d'un Return Link Service (RLS) par lequel il est possible de confirmer la réception de l'alarme. Si la desserte avec un téléphone portable existe, ce dernier doit si possible être utilisé pour déclencher l'alarme via les numéros d'appel d'urgence.

Le PLB dispose-t-il d'une fonction de test?

Oui, chaque PLB dispose d'une fonction de test. Les autotests doivent être effectués conformément aux indications publiées par le fabricant. Les PLB équipés d'un GPS interne (GNSS) doivent être actualisés par l'autotest selon les indications du fabricant. La position du GPS peut ainsi être rapidement identifiée et transmise lorsqu'une alarme est déclenchée. Le **déclenchement effectif d'une alarme** à des fins de test est interdit et alourdit inutilement le système.

Combien coûte un PLB?

Les prix diffèrent selon le fabricant. Les appareils sont disponibles dans les commerces spécialisés à partir de CHF 300.



Quelles sont les alternatives à un PLB?

En raison de la bonne couverture du réseau d'urgence en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein, l'OFCOM recommande l'utilisation:

- d'un téléphone portable
- d'un émetteur de détresse à usage général
- d'un téléphone d'urgence (p. ex. un téléphone portable équipé d'un récepteur GPS et d'un bouton d'alarme)
- d'un téléphone satellite

Quand puis-je emporter un PLB?

Aussitôt qu'il a été enregistré auprès de COSPAS-SARSAT dans l'IBRD (International 406 MHz Beacon Registration Database), le PLB peut être emporté partout, compte tenu des prescriptions spécifiques des pays: <https://www.406registration.com>.

Puis-je acheter un PLB dans le monde entier?

Si un PLB est acheté à l'étranger, il convient d'exiger du fabricant que l'appareil, selon son utilisation prévue, soit programmé correctement avec le code de pays (country code) 269 pour la Suisse ou 252 pour la Principauté du Liechtenstein. N'achetez pas d'appareil par l'internet sur des plateformes de vente aux enchères. Ces appareils ne sont souvent pas codés correctement.

Comment puis-je enregistrer mon PLB?

- Pour que la chaîne de sauvetage puisse disposer des données nécessaires en cas d'urgence, le PLB doit être enregistré au nom du porteur en tant qu'appareil de détresse personnel auprès de COSPAS-SARSAT. **L'enregistrement est gratuit.**
- Il est indispensable d'indiquer une personne de contact joignable 24 heures sur 24, afin que le poste d'intervention puisse obtenir des renseignements sur l'utilisateur en cas d'activation du PLB. La personne de contact ne peut, pour des raisons évidentes, être l'utilisateur lui-même. Elle devrait pouvoir indiquer où le porteur du PLB peut être contacté en cas d'alarme (numéro du téléphone portable, du téléphone satellite, du téléphone d'urgence), respectivement où le PLB est utilisé, ou encore si l'utilisateur porte sur lui un émetteur de détresse à usage général.

Un PLB enregistré en Suisse peut-il aussi être utilisé à l'étranger?

Les pays ne tolèrent pas tous les alarmes lancées par PLB. Informez-vous avant votre départ sur le site internet de COSPAS-SARSAT. Attention: l'infrastructure nécessaire à l'intervention à terre des unités de recherche et de sauvetage existe dans quelques pays seulement. Renseignez-vous à temps pour savoir si un éventuel recours à un PLB est judicieux. Sinon, vous pourriez vous croire faussement en sécurité.

Un PLB enregistré en Suisse peut-il aussi être utilisé sur un bateau affrété navigant en mer?

En principe oui. Il faut au préalable obtenir l'autorisation des autorités du pays sous le pavillon duquel le bateau est enregistré.



Un PLB peut-il être utilisé en mer sur un yacht battant pavillon suisse?

Oui, mais uniquement s'il peut être programmé avec un MMSI. Le PLB doit être considéré comme un EPIRB et être autorisé exclusivement sur le bateau auquel s'applique le MMSI. L'enregistrement doit se faire sur le site internet de COSPAS-SARSAT : <https://www.406registration.com>.

Un PLB peut-il être emporté dans un aéronef enregistré en Suisse et volant sur le territoire suisse?

Si un PLB est emporté dans un aéronef immatriculé en Suisse, il devrait être codé comme un ELT avec une « Standard Location / Aircraft 24-bit Address » et enregistré auprès de l'OFAC à l'adresse elt@bazl.admin.ch. Un PLB en remplacement d'un ELT obligatoire n'est autorisé que pour les petits aéronefs selon la norme NCO (Non Commercial Operation). L'OFAC recommande de ne porter les PLB que comme dispositifs complémentaires aux ELT à déclenchement automatique (vols en montagne, montage au parachute, etc.). Les PLB doivent toujours être déclenchés manuellement ; les ELT se déclenchent automatiquement.

Un PLB peut-il être emporté dans un aéronef enregistré en Suisse et volant à l'étranger ?

Oui, si les autorités étrangères ont donné leur autorisation et en tenant compte du paragraphe précédent.

Comment et où puis-je annuler une alarme erronée?

Le poste d'intervention du RCC de Zurich doit être informé sans délai par téléphone en cas d'alarme erronée en Suisse ou au Liechtenstein. Téléphone RCC Suisse +41 58 484 10 00. Les alarmes erronées à l'étranger doivent être annoncées immédiatement au RCC concerné. Les contacts figurent sur le site internet de COSPAS-SARSAT.

Abréviations utilisées:

OFCOM Office fédéral de la communication

OFAC Office fédéral de l'aviation civile

ELT (*Emergency Locating Transmitter*). Emetteur radio d'urgence, qui émet automatiquement des signaux d'alarme lors d'accident d'aviation.

EPIRB (*Emergency Position Indicating Radio Beacon*). Radiobalise de détresse maritime, qui émet des signaux d'alarme pouvant être reçus par des satellites et transmis à un centre de sauvetage en mer via une station terrestre.

GPS (*Global Positioning System*). Système de navigation qui détermine exactement une position sur la planète à l'aide de plusieurs satellites sur une orbite terrestre

MMSI (*Maritime Mobile Service Identity*). Identification unique pour un bateau.

REGA Garde aérienne suisse de sauvetage

RCC (*Rescue Coordination Center*). Poste d'intervention pour les opérations SAR.

SAR (*Search and Rescue*). Recherche et sauvetage.